

Pour respecter les engagements de la COP21, la France doit renoncer à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

22 février 2016



Un collectif d'intellectuels et de citoyens a lancé une pétition pour que la France respecte sa parole : « Nous demandons le respect des engagements pris lors de la COP 21 - autrement dit l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. » Parmi les signataires, Pierre Rabhi, Patrick Viveret, Naomi Klein, Marie-

Monique Robin, Erri de Luca.

Qui a déclaré : « *A Paris, il y a eu bien des révolutions depuis des siècles, mais aujourd'hui c'est la plus belle et la plus pacifique des révolutions qui vient d'être accomplie : la révolution sur le changement climatique* » ?

Réponse : François Hollande, en clôture de la COP21, la conférence internationale sur le climat, le 12 décembre 2015.

Mais comment parler d'une révolution sans les actes courageux pour la faire advenir ?

L'accord de Paris, **adopté à l'unanimité en décembre 2015** à l'issue de la COP21, fixe au monde l'objectif de contenir l'élévation de la température de la planète « *nettement en-dessous de 2° C* » et de « *poursuivre l'action* » pour la limiter à 1,5° C. Y parvenir réduirait sensiblement les risques liés au dérèglement climatique, qui modifierait de manière irréversible les conditions d'existence sur Terre.

Dès aujourd'hui, les émissions excessives de gaz à effet de serre et les dérèglements qu'elles provoquent accentuent les inégalités sociales et font courir de nouveaux risques sur l'ensemble du globe. Six cent mille morts de désastres climatiques depuis 1995 ; 250 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050 : derrière ces chiffres, c'est la responsabilité de notre génération qui est en jeu. Tous les chefs d'Etat et de gouvernement ont reconnu cette responsabilité dans l'accord de Paris.

Mais pour véritablement prendre sens, cet engagement doit maintenant dépasser les simples promesses diplomatiques et être mis en œuvre concrètement. Cela passe par la réduction d'activités émettrices de gaz à effet de serre, en particulier la combustion d'énergies fossiles.

L'engagement pris dans l'accord de Paris n'est pas compatible avec la construction d'un aéroport à Notre Dame des Landes sur près de 2.000 hectares de terres agricoles et de milieux naturels (qu'habitent de nombreuses espèces protégées), qui générerait un surcroît d'émissions par l'aviation, le bétonnage d'une des plus grandes zones humides du pays, et la destruction de

fermes paysannes.

A l'inverse, préserver le bocage fertile et riche en biodiversité de Notre Dame des Landes serait le signe de la maturité d'un pays prêt à s'engager dans la voie nouvelle de la transition énergétique et écologique, dont les générations actuelles comme les générations futures ont tant besoin. Abandonner ce projet ne préserverait par ailleurs pas que l'écosystème local : renoncer à un projet émetteur de gaz à effet de serre contribue également à préserver notre avenir à tou.te.s.

Depuis plus de 40 ans, le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes suscite l'opposition résolue et concertée d'agricultrices et d'agriculteurs, d'associations de protection de l'environnement, d'élu.e.s, d'habitant.e.s de la région, de riverain.e.s, de syndicalistes, ainsi que de nombreuses personnes à travers la France. Sur place, les opposant.e.s au projet d'aéroport mènent des expériences riches en enseignements, dans le domaine de l'agroécologie, de la permaculture, de l'habitat léger, etc. La qualité des études qui ont conduit à l'autorisation de l'aéroport est quant à elle contestable, son utilité même est remise en cause, de même que les dépenses que sa construction implique. L'abandon de ce projet, lancé il y a cinquante ans et désormais dépassé, est la seule position cohérente et pragmatique pour l'avenir de notre climat - c'est en effet à l'aune de l'accord de Paris que doit être jugée la pertinence de ce projet.

Premier.e.s signataires :

Giorgio Agamben, philosophe

Geneviève Azam, économiste, porte-parole d'Attac

Ludivine Bantigny, historienne

Jérôme Baschet, historien

Philippe Bihouix, ingénieur et écrivain

Christophe Bonneuil, historien, CNRS

Dominique Bourg, Philosophe

Yves Citton, professeur à l'université de Grenoble-Alpes et co-directeur de la revue *Multitudes*

Florent Compain, président des Amis de la Terre

François Cusset, historien

Denis Couvet, écologue, professeur au Museum national d'histoire naturelle

Amy Dahan, historienne et sociologue des sciences

Deborah Danowski, philosophe

Virginie Despentes, écrivaine

Vincent Devictor, Ecologue, CNRS

Cyril Dion, écrivain et réalisateur

Pierre-Henri Gouyon, professeur d'écologie au Museum national d'histoire naturelle

Émilie Hache, philosophe

John Holloway, sociologue et philosophe

Jean Jouzel, climatologue, ancien vice-président du groupe scientifique du GIEC

Naomi Klein, journaliste

Catherine Larrère, philosophe

Jérôme Leroy, écrivain

Erri de Luca, écrivain

Virginie Maris, philosophe, membre du Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la

Biodiversité auprès de la Ministre de l'écologie

Bill McKibben, co-fondateur de 350.org

La Parisienne Libérée, chanteuse

Pierre Perbos, président du RAC

Karen Pinkus, professeure de littérature comparée et d'italien

Serge Quadrupani, écrivain, traducteur

Pierre Rabhi, paysan, écrivain et philosophe

Marc Robert, professeur de chimie, Université Paris Diderot

Marie-Monique Robin, journaliste, réalisatrice et écrivaine

Kristin Ross, professeure de littérature comparée

Isabelle Stengers, philosophe

Eduardo Viveiros de Castro, anthropologue

Patrick Viveret, philosophe

Source : [350.org](https://www.350.org) et publié par *Mediapart*

Photos : Le dernier jour de la COP 21, le 12 décembre 2015 à Paris (© Romain Guédé/*Reporterre*).

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Pour-respecter-les-engagements-de-la-COP21-la-France-doit-renoncer-a-l-aeroport>